

UNE EQUIPE DANS L'ACTION

EDA

UNE ÉQUIPE DANS L'ACTION
CGT-FO

ANCV, Porte-monnaie 2025: Réclamez votre dû

Chères et chers collègues,

Une Equipe Dans l'Action CGT-FO vous alerte sur une situation préoccupante au sujet de vos ASC.

Les règles ASC permettent la distribution de 80% de l'enveloppe annuelle (la distribution annuelle des ANCV, le chargement des portemonnaies (PMCE) et les chèques Noël)

Depuis le mois d'avril, les élus d'Une Equipe Dans l'Action CGT-FO demandent de porter à l'ordre du jour le lancement de la campagne ANCV 2025. Le secrétaire l'a toujours refusé sans raison valable.

Après une énième demande de notre part, le CSE a enfin voté à **l'unanimité**, le 19 juin dernier, l'application des règles ASC existantes.

C'est pourquoi vous avez reçu ce jour un mail vous informant du lancement de la campagne ANCV 2025.

Dans ce contexte, le mail d'erratum, envoyé unilatéralement par les trésoriers, est **incompréhensible**; la salariée n'a fait qu'appliquer la décision du CSE: la distribution de votre argent avant la période estivale.

Ne vous y trompez pas : Jusqu'à présent, les distributions qui ont eu lieu ne résultent que d'enveloppes de rattrapage des années passées (2023 et 2024). **A ce jour, 0€ des versements 2025 vous ont été distribués alors que les règles votées le 19 juin le permettent.**

Nous avons pris le parti de ne plus communiquer sur les sujets internes au CSE, mais nous nous devons de vous en informer. Il ne s'agit en aucun cas d'une "guéguerre" interne comme nous avons pu l'entendre, nous défendons vos droits dans la stricte application de la loi et ce dans l'intérêt de tous, comme nous le faisons toujours.

Vos élus paient de leur personne et de leur poche de vouloir faire fonctionner le CSE en toute objectivité :

Une Equipe Dans l'Action CGT-FO vous informe que **TOUS** les membres du CSE (et sa personne morale) sont **assignés en justice**, par la direction d'INGENICO et "invités" au tribunal de Nanterre le 04 septembre 2025. Cette procédure a pour objectif la désignation d'un administrateur judiciaire pour les dépenses courantes du CSE. Si un administrateur venait à être nommé par le juge, celui-ci serait rémunéré directement **avec votre argent** (sur le budget des ASC), sans que celui-ci ne puisse rien changer à la situation, son rôle étant uniquement d'exécuter les décisions du CSE et non de les prendre.

Cette assignation fait suite à des demandes répétées du bureau à la direction...

Vous avez droit à ces prestations ASC 2025 pour accompagner vos dépenses d'été. Si elles ne sont pas ouvertes dès aujourd'hui, il est possible que cette procédure judiciaire retarde fortement leur versement, et ce quelle qu'en soit la conclusion.

Santé, qualité de vie au travail, rémunération, emplois, développement durable:

Une Equipe Dans l'Action CGT-FO
défend vos intérêts de façon indépendante

Manelle MERHOM, Benoît BROSSE, Laure BROEGG, Eric PHILIBERT, Naima OULD, Frédéric CHEVALIER, Marie DEWIDHEM, Sébastien MARTEAU, Gwennola BLOT, KERVRAN, Marc DELORME, Sophia BEDOUI, Amine RIDENE, Fouad NAJI, Arnaud LUCIEN, Grégory JEAN, Hatim-Pierre FAZILEABASSE, Yann LEVENEZ, Vincent CLARO, Christophe AUFFRAY, Isabelle MEYER, Frédéric NGUYEN

